



DEMANDE À L'INTENTION DU COMITÉ DE SURVEILLANCE DE LA RECHERCHE SUR LES CELLULES SOUCHES POUR PROPOSITION DE RECHERCHE UTILISANT DES LIGNÉES CELLULAIRES APPROUVÉES

FICHE DE RENSEIGNEMENTS (ne soumettez pas cette feuille avec le formulaire de demande dûment rempli)

Le personnel de recherche doit se référer au chapitre 12, section F de l'édition courante de l'[Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains \(ÉPTC 2\)](#) et à la Foire aux questions affichée sur le [site Web des IRSC](#) pour déterminer si la recherche doit ou ne doit pas faire l'objet d'un examen par le Comité de surveillance de la recherche sur les cellules souches (CSRCS). Toute question peut être transmise à l'adresse StemCell-Cellulesouche@cihr-irsc.gc.ca.

NOTE: Si votre demande propose d'obtenir des cellules souches embryonnaires humaines et/ou d'utiliser des cellules souches embryonnaires humaines encore non approuvées

VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC

StemCell-Cellulesouche@cihr-irsc.gc.ca

De plus amples renseignements peuvent être demandés au personnel de recherche si des questions soulevées par le CSRCS n'ont pas été réglées dans la documentation fournie.

Le conseil d'administration a délégué au CSRCS le pouvoir d'approuver la recherche utilisant des lignées existantes de cellules souches embryonnaires humaines approuvées par le CSRCS, et/ou des cellules souches pluripotentes humaines induites ou leurs dérivés. Le CSRCS répondra aux propositions de recherche qui relèvent de son autorité dans les 30 jours ouvrables suivant la réception d'une demande complète.

L'approbation du conseil d'administration est requise pour tous les autres types de proposition de recherche (p. ex. recherche consistant à isoler des cellules souches embryonnaires humaines à partir d'embryons humains, et/ou l'utilisation de lignées de cellules souches embryonnaires humaines qui ne sont pas encore approuvées par le CSRCS).

Veillez envoyer le formulaire dûment rempli à:

Stemcell-cellulesouche@cihr-irsc.gc.ca

APERÇU

2. Est-ce que cette recherche propose l'utilisation de cellules souches embryonnaires humaines ?

- Oui (voir ci-dessous)
- Non

Si vous avez répondu « Oui » :

- **Veillez indiquer toutes les lignées qui seront utilisées :**

- **Si des lignées parmi celles que vous avez indiquées n'ont pas été approuvées par le CSRCS, veuillez contacter Stemcell-cellulesouche@cihr-irsc.gc.ca**

3. Est-ce que des cellules souches pluripotentes ou totipotentes humaines ou des cellules dérivées de cellules souches pluripotentes humaines seront greffées sur des animaux non humains dans le cadre de ces travaux de recherche ?

- Oui (voir ci-dessous)
- Non

Si vous avez répondu « Oui » :

- **Est-ce que des cellules souches pluripotentes ou totipotentes humaines ou des cellules dérivées de cellules souches pluripotentes humaines seront greffées dans le cadre de cette recherche sur des animaux non humains embryonnaires ou fœtaux ?**
 - Oui
 - Non
- **Est-ce que des cellules souches pluripotentes ou totipotentes humaines ou des cellules dérivées de cellules souches pluripotentes humaines seront greffées dans le cadre de cette recherche sur des animaux non humains utilisés à des fins de reproduction ?**
 - Oui
 - Non

4. Est-ce que des cellules souches pluripotentes ou totipotentes humaines ou des cellules dérivées de cellules souches pluripotentes humaines seront greffées dans le cadre de cette recherche chez des êtres humains ?

- Oui (voir ci-dessous)
- Non

Si vous avez répondu « Oui », la recherche doit aussi être conforme à la *Loi sur les aliments et drogues* et aux règlements y afférant, y compris le *Règlement sur la sécurité des cellules, tissus et organes humains destinés à la transplantation*, ce qui doit être confirmé par Santé Canada. La demande a-t-elle été soumise à Santé Canada ?

- Oui
- Non

5. Décrivez les avantages potentiels de cette recherche :

APERÇU

- 6. Décrivez l'utilisation de chaque lignée de cellules souches pluripotentes ou totipotentes humaines.** Énumérez les expériences comportant l'utilisation de cellules souches pluripotentes ou totipotentes humaines, et décrivez brièvement (en 6 à 12 lignes) comment les cellules seront utilisées dans chacune des expériences. Pour la greffe chez des humains ou des animaux non humains, décrivez les cellules, le site de la greffe, l'espèce et l'âge de l'animal (pour les animaux non humains). La composition du CSRCS est variée; la description devrait donc être rédigée dans un langage simple et non technique, et être suffisamment détaillée pour permettre au CSRCS de comprendre exactement ce qui sera effectué avec les cellules souches pluripotentes ou totipotentes humaines, pour évaluer si l'utilisation est conforme aux dispositions de l'ÉPTC 2. Si cette demande est dans le cadre d'une demande de subvention de programme, veuillez détailler le protocole et les méthodes qui seront utilisées. Des demandes subséquentes pourront, au besoin, être soumises dans les années à venir, au fil de l'évolution des projets. Ces renseignements permettront au CSRCS de bien comprendre quelles expériences proposées dans la proposition de recherche comportent l'utilisation de cellules souches pluripotentes ou totipotentes humaines, puisque la proposition de recherche donne souvent trop peu de détails et que les expériences portant sur des cellules pluripotentes humaines peuvent être incluses dans différentes sections.

ANNEXES

Vous devez cocher une case dans chaque section.

Annexe 1 Demande de financement (obligatoire)

Pour une nouvelle subvention : joignez une copie intégrale de la demande originale de financement.

Pour modifications majeures à une subvention ou un projet pilote : attachez une **proposition de 2½ pages** incluant le plan de recherche, contenant introduction, justification, expériences/procédures planifiées et calendrier.

Obligatoire : Veuillez inclure le budget, la liste des brevets détenus par la personne candidate principale et la liste des fonds demandés et des fonds détenus par les cocandidats et/ou cocandidates.

J'ai joint une copie intégrale de la demande de financement.

Annexe 2 Intérêts financiers

Voir l'article 12.19 de l'ÉPTC 2 : Il convient de noter que, dans certains cas, la divulgation de ce type de renseignements ne constitue pas une réponse suffisante aux préoccupations que suscitent les conflits d'intérêts réels, apparents ou éventuels et le CSRCS peut demander aux membres de l'équipe de recherche et/ou à leur établissement de remédier à tout manquement aux procédures habituelles en raison de tels conflits.

Est-ce que les résultats de la recherche décrite dans cette demande présentent un intérêt financier quelconque pour vous ou un de vos cocandidats et/ou cocandidates ?

- Oui (voir ci-dessous)
 Non, ni pour moi ni pour mes cocandidats et/ou cocandidates

Si vous avez répondu « Oui », veuillez décrire tout intérêt financier que vous pourriez avoir dans les résultats de la recherche décrite dans cette demande et veuillez expliquer en quelques phrases courtes en quoi consiste le plan commercial et fournir la documentation pertinente (regroupez ces documents à l'annexe 2).

Si vous avez répondu « Non », l'annexe 2 n'est pas requise.

Annexe 3 Ententes et contrats

Existe-t-il des ententes qui pourraient :

- restreindre le partage de tissus obtenus à partir de lignées de CSEh dans le cadre d'un projet de recherche,
- limiter les droits de publication des résultats fondés sur l'utilisation de lignées de CSEh (consultez la [foire aux questions](#) pour savoir en quoi consiste un délai raisonnable, soit généralement 90 jours pour la soumission d'un manuscrit), ou
- imposer des obligations commerciales ou d'autres obligations liées à l'utilisation de lignées de CSEh ?

- Oui (voir ci-dessous)
 Non, il n'y a pas de contrats pertinents

Si vous avez répondu « Oui », veuillez énumérer et annexer les ententes, préciser les dispositions pertinentes de chacune accompagnées d'une explication. Le fait de ne pas joindre les contrats pertinents pourrait entraîner un retard de l'approbation de la proposition de recherche (veuillez consulter l'article 12.20 de l'ÉPTC 2).

Si vous avez répondu « Non », l'annexe 3 n'est pas requise.

Annexe 4 Autres conflits d'intérêt

Est-ce que les résultats de la recherche décrite dans cette demande vous placent dans une autre situation de conflit d'intérêts ?

- Oui (voir ci-dessous)
 Non

Si vous avez répondu « Oui », décrivez cette situation à l'annexe 4.

Si vous avez répondu « Non », l'annexe 4 n'est pas requise.

